

GOUVERNANCE

PS et MR tentent de revenir sur le décumul intégral des mandats à Bruxelles

En juillet 2022, les députés bruxellois ont approuvé la réforme de la gouvernance locale du ministre en charge des Pouvoirs locaux, Bernard Clerfayt (DéFi). Le texte soutenu avec instance par Ecolo instaure notamment la revalorisation des élus locaux, la réduction du nombre d'échevins au sein des collèges communaux et le décumul intégral. Cette dernière mesure signifie concrètement que, dès cette législature, les échevins et bourgmestres ne pourront plus siéger comme député ni à la Région, ni au fédéral. Concernant le décumul, les règles bruxelloises sont plus strictes qu'en Flandre et en Wallonie. Dans la capitale, socialistes et libéraux sont désormais d'accord pour tenter de les assouplir et de revenir partiellement sur l'ordonnance de décumul intégral, rapporte ce mardi *L'Echo*.

Une proposition d'ordonnance signée par le PS et soutenue par le MR propose ainsi de remplacer l'incompatibilité établie entre les mandats de parlementaire et ceux de bourgmestre ou échevin par une situation dite d'empêchement. Déjà prévu pour raisons de santé ou pour l'exercice d'une fonction ministérielle, l'empêchement s'appliquerait dès lors également dans le cas de l'exercice d'un mandat parlementaire. Contrairement aux règles en vigueur avant le décumul, il ne sera plus possible d'exercer simultanément son mandat exécutif local et celui de parlementaire. Placer un mandataire faisant fonction à sa place et garder le mandat au chaud au cas où, resterait en revanche possible. Le cas de figure intéressera les derniers mandataires qui cumulent comme les socialistes Ahmed Laaouej (Koekelberg) et Ridouane Chahid (Evere), mais aussi les libéraux David Leisterh (Watermael-Boitsfort) et Vincent De Wolf (Etterbeek). Reste à voir si le texte a des chances de passer. Côté francophone, MR et PS possèdent une majorité. Celle côté néerlandophone semble moins évidente, mais n'est pas pour autant impossible à trouver. Et puis, en cas d'échec, un second vote à la majorité absolue ne nécessiterait plus qu'un tiers des votes dans chaque groupe linguistique après 30 jours. Le temps presse cependant pour faire aboutir ce texte à l'ordre du jour au bureau élargi du parlement bruxellois de ce lundi. Les prestations de serment comme bourgmestre sont en effet prévues début décembre. J.T.H.

BRUXELLES

« On craint très fort de dépasser le nombre de 10.000 personnes sans abri ou mal logées »

Depuis cet été, Laetitia Delande dirige Bruss'Help, la structure qui chapeaute l'aide sociale de première ligne sur la région. Elle entend tout mettre en œuvre pour atteindre l'objectif européen de zéro sans-abri au terme de la décennie.

ENTRETIEN
PASCAL LORENT

Avec l'arrivée du mois de novembre, revient en Belgique le lancement du plan grand froid et l'ouverture des places en abris de nuit, pour les personnes à la rue. En attendant les résultats du nouveau recensement menés par les services sociaux et associations du pays, le compteur du nombre de personnes sans abri ou sans chez-soi (car hébergées ailleurs), en augmentation constante, est fixé à plus de 45.000 personnes : un peu plus de 19.500 en Wallonie et autant en Flandre, ainsi que plus de 7.000 sur Bruxelles. Des chiffres sans doute en deçà de la réalité.

Cet hiver 2024-2025 sera le premier pour la nouvelle directrice de Bruss'Help. Cette structure née au lendemain de la crise du Samu social, en 2018, a pour mission de coordonner le travail de terrain des acteurs de première ligne, grâce à la vision d'ensemble de la situation, des places disponibles et de son expertise. Arrivée durant l'été, Laetitia Delande s'apprête à mettre en œuvre le nouveau masterplan dont l'ASBL de droit public s'est doté. Car les urgences sont criantes dans la capitale. « Il faut élaborer des réponses complexes, co-construites entre différents acteurs », insiste-t-elle. « Et traiter le sans-abrisme ne peut se limiter à apporter une réponse humanitaire. »

On a l'impression que les associations de terrain ne peuvent que gérer l'urgence, face à une population dans la rue qui ne cesse d'augmenter...

En effet. Il y a eu depuis 2018 une succession de crises en Belgique et, en particulier, à Bruxelles. Dont la crise migratoire, avec un nombre important de personnes sans papier en situation de sans-abrisme ou demandeuses de pro-



tection internationale mais qui ne trouve pas de place d'hébergement dans les structures officielles de Fedasil. Et effectivement, il y a de plus en plus de personnes en rue.

En 2022, lors de notre dernier dénombrement qui est réalisé tous les deux ans, il y avait 7.134 personnes en rue ou mal logées. Une personne sur cinq est une femme ; une sur cinq est un réfugié ; une sur dix est un enfant. Et cela représentait une augmentation de 20 % par rapport au dénombrement de 2020. Et par extrapolation, pour le dénombrement qui sera réalisé ce 6 novembre, on s'attend à une nouvelle augmentation de 20 %, si pas plus. On craint très fort de dépasser le nombre de 10.000 personnes sans abri, sans chez-soi ou mal logées avec le risque de devenir très rapidement sans domicile.

Les moyens alloués aux structures d'accueil et à la coordination ont-ils été adaptés à cette explosion ?

Ces dernières années, des moyens ont été alloués pour répondre à l'urgence et aux besoins primaires des personnes sans abri. Ces structures d'hébergement d'urgence comptabilisent 3.000 places en Région bruxelloise. Nous recommandons que la moitié de ces places deviennent des places d'insertion, où les personnes vont pouvoir

être accueillies à plus long terme, sept jours au moins, pour qu'elles puissent intégrer un processus d'insertion. Et même qu'on augmente le nombre de places pour atteindre 5.000 places d'insertion à l'horizon de 2029 ou 2030.

Cela fait partie de nos quatre grandes recommandations pour sortir du sans-abrisme : prêter attention aux problématiques d'assuétudes, de toxicomanie et de santé mentale avec une trajectoire de soins structurée et structurante ; transformer des places d'urgence en places d'insertion dans un accompagnement sur mesure ; réunir les pouvoirs publics et les propriétaires privés qui doivent accepter que le public bruxellois est un public vulnérable et qu'il y a des besoins énormes en matière de logement abordable ; la crise migratoire avec des hommes sans papiers isolés vivant en rue parce qu'ils ne trouvent pas de place dans les structures d'hébergement, car Bruxelles, de par sa position centrale en Europe, est très sensible aux flux migratoires. Tout cela doit nous permettre d'éradiquer le sans-abrisme à Bruxelles d'ici à 2030.

C'est possible, selon vous ?

Nous croyons fermement qu'il est possible d'atteindre cet objectif. C'est l'ambition du masterplan. Nous devons notamment, pour y arriver, mener des actions de prévention. Une partie des personnes en rue sont des gens qui ont été, un jour, hébergés dans un centre d'aide à la jeunesse et qui, à 18 ans ou à 21 ans, se sont retrouvés sans accompagnement parce que l'aide à la jeunesse s'arrête à cet âge. Il faut donc faire de la prévention auprès de ce public-là pour éviter qu'il se retrouve à la rue. Il faut aussi intervenir plus rapidement, dès que la personne se retrouve à la rue car elle risque de s'ancrer dans une spirale négative.

Ce masterplan a besoin, pour être mis en place, d'un relais politique...

Oui. Nous voulons dire aux responsables politiques communaux et régionaux : nous sommes là, nous sommes prêts à rencontrer le formateur et les pouvoirs publics pour évoquer notre masterplan et sa mise en œuvre. Nous sommes à la disposition du futur gouvernement bruxellois et des futurs bourgmestres des 19 communes. Nous attendons donc avec impatience la formation du gouvernement régional. Nous sommes dans les starting-blocks. Les politiques doivent entendre que l'image de Bruxelles doit changer et qu'il faut trouver des réponses durables.

« Il est possible d'éradiquer le sans-abrisme à Bruxelles d'ici à 2030 », affirme la dirigeante de Bruss'Help.

© PHOTO NEWS.

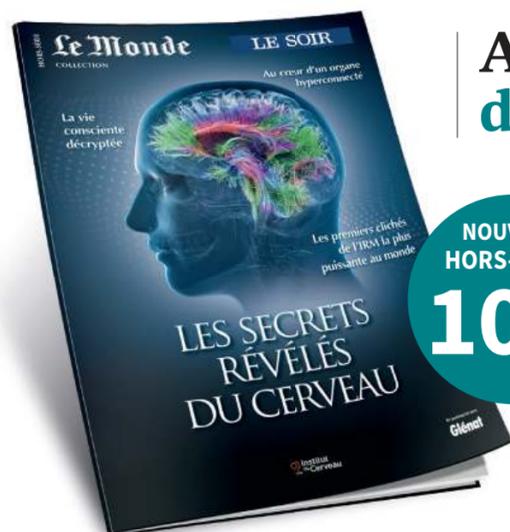


Une personne sur cinq est une femme ; une sur cinq est un réfugié ; une sur dix est un enfant

”

Laetitia Delande

Avant de prendre la direction de Bruss'help en juillet dernier, Laetitia Delande a dirigé pendant six ans l'ASBL carolo Les Frangines qui accompagne les femmes en situation de grande fragilité. Criminologue et assistante sociale de formation, la Montoise enseigne aussi le management associatif en haute école. A.C.



Au cœur des mystères du cerveau

La compréhension du cerveau est une odysée dans laquelle de nombreux scientifiques se sont lancés.

Comment le cerveau se développe-t-il ? Comment préserver un cerveau sain ? Que s'y passe-t-il lors de l'apprentissage ? Qu'est-ce que la conscience ?

Découvrez dans ce hors-série Le Soir / Le Monde quelques-uns de ces chemins d'exploration.

LE SOIR
Reprenons notre quotidien

Disponible en librairie ou sur www.lesoir.be/boutique onglet Livres

20020696